



N° 4

DÉCEMBRE 2022



**Bulletin
municipal**

SAINT BONNET-TRONÇAIS

Sommaire

2	Sommaire
3	Éditorial
4	Réunions Conseil Municipal
5	Vie locale
8	Vie scolaire
9	Associations
10	Accueil de loisirs Anim Tronçais
12	Communauté de Communes
13	Maison de retraite "La Chesnaye"
14	Footgolf et Discgolf
16	SICTOM
19	Pompiers
20	Nord Bocage
21	Revue de presse
22	Invitation
23	Souvenirs

Éditorial

Chers Saint Bonnitaines, Chers Saint Bonnitains,

Dans un contexte international tendu, les répercussions économiques tant redoutées voient le jour, notamment en matière énergétique et en perte de pouvoir d'achat. L'inflation touche tous les secteurs : coûts de l'énergie, de l'essence, des denrées alimentaires, des céréales, des matériaux de toutes sortes, etc...

Les collectivités territoriales sont également touchées par le contexte économique. Le budget communal n'est pas épargné et il convient dès lors de redoubler de vigilance. Notre priorité est l'attention apportée à la consommation énergétique. Pour ce faire, des dispositions ont été adoptées avec l'ensemble des élus. L'éclairage public réduit, ainsi que les illuminations pour les fêtes de fin d'année. Il faut également rester vigilant face à l'épidémie de la COVID 19.

L'année 2022 touche à sa fin et les traditionnelles fêtes de fin d'année approchent pour que petits et grands puissent s'imprégner de la magie de Noël.

Je vous souhaite à toutes et à tous, de passer d'excellentes fêtes de fin d'année, qu'elles soient empreintes de convivialité, de joie et d'esprit de famille.

Réunions du Conseil Municipal

Séance du 13 mai 2022

Absents excusés ayant donné pouvoir : M Guessant à S Zamora

Absents : D Maes

Au cours de cette séance, le conseil municipal a :

- procédé à l'élection du 3ème adjoint suite à une démission. Anne-Sophie LE FLECHE ayant obtenu la majorité absolue est proclamée 3ème Adjointe au Maire.
- désigné Anne-Sophie Le Fleche, membre des Commissions Finances-PLU-Urbanisme, Ressources Humaines, Personnel, Travaux Communaux, Bâtiments voirie, Développement Économique, Tourisme, Environnement, Cadre de vie, Logement, Cimetière, Sécurité Routière, Éclairage Public en plus de celles qu'elle avait déjà.
- désigné Anne Sophie Le Fleche comme membre titulaire de la CLECT de la Communauté de Communes
- désigné Anne Sophie Le Fleche comme membre suppléant à Didier Regrain à la Communauté de Communes pour la représenter au sein du SICTOM de Cérilly
- désigné Anne Sophie Le Fleche comme membre suppléant d'Alain Suramy pour représenter le Conseil Municipal au sein du Centre Social Rural de Meaulne.
- désigné Anne Sophie Le Fleche comme membre titulaire de la Commission d'Appel d'Offre.
- décidé la création d'un poste d'Éducateur des Activités Physiques et Sportives de 2ème classe non titulaire pour assurer des fonctions de surveillant de baignade pour la période du 10 juillet au 28 août 2022. Cette personne effectuera une durée de travail hebdomadaire de cinq heures.
- décidé l'achat d'un micro tracteur d'occasion dans la limite de 4 000,00 € HT pour faciliter le travail des employés communaux qui doivent se partager le micro tracteur KUBOTA.
- décidé la vente de l'ensemble des locaux de l'immeuble de "la boulangerie" pour la somme de 60 000,00 € aux époux Sendra.
- décidé la révision indemnitaire à la date du 1er janvier 2022, avec augmentation de l'IFSE (Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise) et mise en place du CIA au taux de 10% du montant annuel de l'IFSE pour tous les agents titulaires et contractuel.
- décidé le recrutement d'un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité pour une durée de un mois.

Séance du 1er juillet 2022

Absents excusés ayant donné pouvoir : D Regrain à S Mery, F Nesteroff à J Lathène

Au cours de cette séance, le conseil municipal a :

- décidé d'accepter le legs de Monsieur André Chaput, ancien Maire
- mandaté Monsieur le Maire pour signer la modification du contrat d'assurance VILLASSUR 3 pour assurer l'immeuble 6 place de l'Église
- autorisé Monsieur le Maire à signer un bail commercial d'une durée d'un an avec un loyer de 150,00 € HT par mois révisable annuellement pour la Boucherie-Charcuterie "Chez Malwyn" 2 rue des Mazes
- demandé au locataire de la Boucherie-Charcuterie le remboursement à la commune des taxes locales à sa charge
- autorisé Monsieur le Maire à signer des avenants aux baux de l'immeuble 6 place de l'Église
 - ▶ un local de 100 m2 loué par la société TAXI POMPES FUNEBRES (bail de 9 ans à compter du 01/03/2018) avec un loyer mensuel de 300,00 €HT
 - ▶ un local comprenant un bâtiment avec jardin de 412m2 loué par la ST TRONCAIS AMBULANCE (bail de 9 ans à compter du 26/03/2014) avec un loyer mensuel de 130,00 € HT et une provision mensuelle pour charges de 20,00 € HT
 - ▶ un logement de 32m2 loué par Monsieur Jérémy Coignard (bail de 3 ans à compter du 01/12/2022) avec un loyer mensuel de 250,00 € et des charges récupérables d'un montant mensuel de 70,00 €
- choisi l'entreprise FLUZAT Énergie d'Ainay le Château pour remplacer la chaudière fuel de l'école maternelle par une pompe à chaleur AIR/EAU pour un montant de 32 640,10 € TTC
- décidé le recrutement d'un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité pour une durée d'un mois.

RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 septembre 2022

Absents excusés ayant donné pouvoir : A Gozard à S Mery, A-S Le Fleche à X Moulle, A Charton à A Suramy, T Glomon à D Re grain, F Nesteroff à J Lathène.

Au cours de cette séance, le conseil municipal a :

- approuvé le déclassement d'une portion d'un chemin communal situé au lieu dit "Le Grand Beignerault" pour le faire rentrer dans le domaine privé de la Commune. Monsieur Kleboth a acheté cette parcelle.
- approuvé le déclassement d'une portion d'un chemin communal rue de Languilly pour le faire rentrer dans le domaine privé de la commune. Madame ZANICHELLI Annie a acheté cette parcelle.
- approuvé le bilan actualisé au 31 décembre 2021 d'Assemblia anciennement dénommé Société d'Equipement de l'Auvergne, et autorisé Monsieur le Maire à signer l'avenant 6 à la convention de concession.
- décidé la nomination d'une employée au grade d'adjoint administratif principal de 1ère classe.

Vie locale



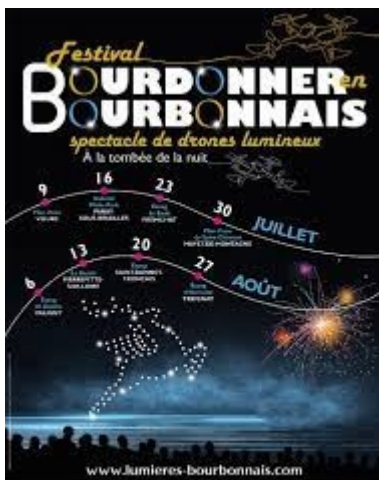
Pendant les deux mois d'été, la gendarmerie de l'Allier a ouvert un poste à cheval de la forêt de Tronçais. Le poste était armé de 4 gendarmes des compagnies de gendarmerie départementale de Montluçon et Vichy, et soutenu par des gendarmes de réserve et de la brigade de gendarmerie de Cérilly.

Leurs missions étaient la prévention, le contact avec la population et la répression.

Le Cirque Bidon est un cirque "grandeur nature". Il se déplace de villages en villages sur des roulottes tirées par des chevaux pour présenter leur spectacle.

Cette année, toute cette belle troupe s'est installée sur la place de notre commune du 18 au 24 août 2022.

Chaque soir, les spectateurs sont venus nombreux apprécier les numéros de clowns, jongleurs, acrobates et trapézistes.



Le département de l'Allier est le premier à proposer un parcours lumineux permanent. Le Conseil Départemental a proposé cet été un spectacle inédit de drones. 8 sites naturels ont été survolés par 200 drones lumineux du 9 juillet au 27 août. Quinze minutes d'émerveillement qui déroulent une dizaine de tableaux évoquant la nature et la sérénité des paysages de l'Allier, canoë et libellule. Le blason des Bourbons, le cerf ailé, le Château de Bourbon l'Archambault et de Lapalisse ont également illuminé le ciel. Avec cette innovation, le Conseil Départemental de l'Allier renforce son attractivité touristique en conjuguant la ruralité avec le dernier cri en matière de technologie.

Le 20 août dernier, 6000 personnes se sont rassemblées sur la plage de Saint Bonnet Tronçais pour découvrir ce spectacle extraordinaire.

Vie locale



La Fanfare l'Indépendante d'Ainay-le-Château a accompagné les nombreuses personnes venues défilé dans les rues de la commune pour la traditionnelle retraite aux flambeaux.



Le groupe ZOOM 2 s'est produit deux fois cet été, le 15 et le 29 juillet, devant de nombreux spectateurs, sur la scène montée à l'étang vers le snack de Renaud Coudeyras.



Deux dates cet été pour les marchés semi nocturnes, une vingtaine d'exposant et de nombreux visiteurs étaient présents.



Didier Regrain, le Maire, accompagné de ses conseillers, les sapeurs pompiers, les enfants des écoles et les habitants de la commune ont défilé pour commémorer le 104ème anniversaire de l'Armistice de 1918. Après un dépôt de gerbe aux monuments aux morts, la fanfare l'Indépendante d'Ainay le Château a joué la Marseillaise.

La remise des prix pour le concours des maisons fleuries s'est déroulée en mairie le jeudi 22 septembre en présence de Didier Regrain et des membres de son conseil municipal. Le gagnant de l'édition 2022 fut David Donnet qui a gagné des bons d'achats pour les commerçants de Saint Bonnet d'une valeur totale de 80 euros. Les neufs participants ont reçu des bons d'achat.



Les pompiers de St Bonnet ont été mis à l'honneur lors de la St Barbe départemental à Moulins en présence de Madame la Préfète et du Président du Conseil Départemental de l'Allier. Tout d'abord le Caporal Chef Bruno Perrin s'est vu remettre la médaille d'honneur grand or pour ses 40 ans de services. Puis le centre de premières interventions de St Bonnet a reçu un trophée pour son Potentiel Opérationnel Journalier (pour les novices le nombre de pompiers disponibles en journée). Avec au 1er décembre 140 interventions pour 8 pompiers.

Vie locale

Suite à l'invitation de la municipalité, Marine Sylf, comédienne et chanteuse accompagnée au piano par Alain Renault a proposé son spectacle About Love qui a plongé les spectateurs dans le cabaret des années folles. Les dons récoltés lors de cette soirée ont été reversés à l'association de Doriane Lynn pour l'autisme.



Un nouveau créneau d'ouverture de la bibliothèque, les mardis de 16h à 18h avec l'ouverture des jeudis de 16h à 17h.



Le défibrillateur a changé de place. Il est face à l'Agence postale sur le mur de la bibliothèque.



Refonte de notre site internet www.saintbonnettroncais.fr par la société DeepDive



Nettoyage de la Croix à Sologne

Vie scolaire



Roxane Chalet, École maternelle de Saint Bonnet-Tronçais accueille cette année 21 enfants, 5 en petite section, 9 en moyenne section et 7 en grande section, aidée de Béatrice Robert, ATSEM

Sabine Le Leizour, École primaire de Saint Bonnet-Tronçais accueille 20 élèves, 8 en CE2, 4 en CM1 et 8 en CM2.



Caroline Bourcicaut accueille 11 élèves, 5 en CP et 6 en CE1



Delphine Pactat gère la garderie de Braize, les matins de 7h30 à 9h et les soirs de 16h30 à 18h30.



Béatrice Robert gère la garderie de Saint Bonnet-Tronçais, les matins de 7h30 à 9h et les soirs de 16h30 à 18h30.



Associations



L'Association des Parents d'élèves remercie les personnes présentes lors du défilé Halloween, une mention spéciale pour les habitants de la commune pour leur générosité et leur gentillesse à l'égard des p'tits monstres.

Sous un soleil radieux et chaud, l'Amicale des sapeurs pompiers a organisé en août un concours de pétanque, qui a rassemblé 51 équipes. L'équipe Kengy a remporté ce concours et a gagné deux jambons. Chaque participant est reparti avec un lot.



L'Association Tronçais Nature et Traditions a organisé début août un ball trap. Après l'installation, le ball trap a débuté le samedi à 14 h et le dimanche toute la journée avec plusieurs dizaines de planches de 10 plateaux de 6 tireurs.



La brocante fut cette année encore un réel succès. Malgré un temps mitigé le matin à 7h, les exposants sont restés. Une centaine d'exposants étaient présents et de nombreuses personnes ont chiné tout au long de la journée. Cette brocante était organisée par l'Association Tronçais Nature et Traditions.



Après deux ans d'absence, les pompiers ont fêté la Saint Barbe, avec **remise des diplômes** : 1cl Théo Gaume , 1cl Pierre Augendre équipier FDF C/C Cedric Coquelin, Cal Gregory Coquelin Conduite hors chemin 1cl Sandra Lheritier finalisation de sa formation de base. Sgt Alexandre Dousset chef d'agrès une équipe.



Remise de galon.

Caporal Coquelin Cédric nommé Caporal chef

Remise de Médailles

Sgt Alexandre Dousset médaille de Bronze pour 10 ans de service. Maud Perrin médaille d'argent pour 20 ans de service.

Avec la présence des sapeurs pompiers d'Ainay le Château et les gendarmes de la brigade de Cerilly, ainsi que le chef de centre du CSP de Montlucon.

Accueil de loisirs Anim'Tronçais



En juillet, à l'Accueil de Loisirs Anim'Tronçais, nous avons suivi les traces des indiens et des cow-boys dans les grandes plaines du Far West. Après avoir choisi son camp : brave sioux ou cow-boy indomptable, chaque enfant a revêtu son costume pour rentrer dans l'histoire de la Conquête de l'Ouest.

Au programme : lectures et contes épiques, construction de cabanes et de tipis, grands et petits jeux, activités manuelles, déco du centre, ateliers cuisine...

Sans oublier nos sorties de l'été : baignade et toboggans à l'étang de St Bonnet, Footgolf-discgolf, spectacle de chevaux et rapaces au Domaine de l'Hippogriffe.

Et pour clôturer le mois de juillet : une journée Inter centres au cours de laquelle nous avons reçu les accueils de loisirs de Bourbon et Lurcy-Lévis pour partager des ateliers jeux le matin (parcours relais, jeu du Loup-Garou, Molky, pétanque), suivi d'un grand pique-nique commun à midi à l'étang de St Bonnet. L'après-midi nous avons eu la chance d'assister à une représentation théâtrale d'Alice aux Pays des Merveilles interprétée par la Compagnie « Les Assoiffés d'Azur »

Anim'Tronçais le mois d'août !!!

semaine 1

- Des mobiles de planètes
- Chifoumi à table
- Peinture de la fusée du centre
- Sortie Footgolf et baignade au toboggan de St Bonnet



semaine 2

Cette semaine, nous avons joué au jeu de l'oie. Les enfants ont réalisé un jeu du morpion. Et la fin de semaine, nous sommes allés à Vulcania... super journée ! en plus, les enfants ont pu ramener un petit souvenir.



semaine 3

Création et décollage de fusée avec des bouteilles en plastique.

Sortie le vendredi avec les minibus de la Communauté de communes à "Tempo Trapèze Volant" à Montluçon. Les enfants se sont initiés au trapèze volant et le matin ont réalisé des ateliers de cirque



semaine 4

Astrocuisine. Les enfants ont réalisé dans la semaine une pinata qu'ils ont éclaté le vendredi après la boum des astronautes !!!

Le midi, ils ont dégusté des fusées-saucisses, une énorme fusée croque-monsieur, les 8 planètes pizzas

Accueil de loisirs Anim'Tronçais

Les vacances de la Toussaint étaient placées sous le signe du sport cette année.

Au programme :

- balle au prisonnier
- tir à l'arc
- tennis
- parcours de motricité
- badminton
- jeux de cour.

Des activités manuelles ont été réalisées par nos sportifs en herbe : fabrication de médailles et de visières "fun in the sun".

Deux agents de l'ONF ont également proposé aux enfants des activités nature en lien avec les animaux de la forêt.

Le 31 octobre, nous avons tous frissonné devant les costumes des petits et des grands, tous plus effrayants les uns que les autres ! Sorcières, fantômes, Dracula et autres créatures terrifiantes ont réalisé chacun leur petit sac à bonbons et ont décoré l'Accueil de Loisirs avant d'aller crier le traditionnel "un bonbon ou un sort !" dans les rues de Saint Bonnet.

L'Équipe de l'Accueil de Loisirs remercie chaleureusement les habitants et les commerçants de Saint Bonnet qui se sont prêtés au jeu et grâce auxquels les enfants ont pu récolter des tas de bonbons.

Nous remercions également les intervenants bénévoles de l'ONF et du Tennis Club d'Ainay le Château qui ont offert aux enfants une prestation gratuite très appréciée, ainsi qu'à la mairie de Saint Bonnet qui a mis les terrains de tennis à disposition de l'Accueil de Loisirs.



Communauté de Communes

La communauté de communes du Pays a été frappée par la perte de son directeur en charge du tourisme et de la communication : Jean-Louis ETIEN. Il a été le directeur des services de 2009 à 2021. C'est lui qui a accompagné l'ensemble des élus pour le développement de la communauté communes. Il a mené le transfert des compétences école et voirie. Ce fut une tâche importante pour le développement du Pays de Tronçais. Cela a permis d'investir des millions d'euros sur le territoire tant pour les écoles, la voirie ou encore le développement touristique. Après avoir été directeur de l'Agence d'Attractivité du Bourbonnais durant l'année 2021, il a effectué un retour aux sources afin d'aider les élus dans la mise en œuvre des grands projets du mandat 2020-2026.

« **Discret** », « **brillant** », « **apprécié de tous** », « **engagé** », « **dévoué** ». Jean-Louis ETIEN n'a jamais été sous les feux projecteurs, mais il a **énormément œuvré pour la Forêt de Tronçais et le Bourbonnais**. Il a été une **cheville ouvrière de la communauté de communes du Pays de Tronçais**. Malheureusement, la maladie l'a emporté le 29 mai 2022.

Malgré ce tragique évènement, la communauté de communauté a poursuivi ses deux objectifs principaux : **porter une attention particulière aux habitants et conforter le rayonnement du Pays de Tronçais**.

Depuis le 15 juillet 2020 et **l'installation du nouveau conseil communautaire**, les travaux s'élèvent à **3 802 433 €** dont 235 571 € pour les équipements touristiques, 932 161 € pour les écoles ou encore 2 440 493 € pour la voirie.

En 2022, trois grands projets ont été réalisés :

- la **réhabilitation de la plage de Saint-Bonnet-Tronçais**. Un point de restauration a été implanté et la plage a été reconfigurée avec du nouveau mobilier ;
- le **sentier autour de l'étang de Tronçais** a été modernisé et la **Charte partenariale entre la communauté de communes et l'ONF** a été signée dans la perspective du renouvellement du label Forêt d'Exception® ;
- l'ouverture de la **nouvelle école de Hérisson** s'est tenue.

Certes, il a fallu du temps mais le résultat est optimal. Les deux écoles et la restauration scolaire sont réunies au sein d'un unique bâtiment, permettant plus d'interactions entre les élèves, les enseignants, les parents et les agents territoriaux. Au total, le nouveau bâtiment représente une surface plancher de 247 m². Les salles de classes sont conçues de manière à **aider les enseignants dans leur projet pédagogique**. L'agencement des pièces a été réfléchi afin de faciliter les déplacements. Sachant que d'un point de vue environnemental, des économies d'énergie seront effectués puisque des matériaux écologiques ont été utilisés. L'opération de l'école de Hérisson revient à un **coût d'investissement de 776 000 € HT**. La communauté de communes a perçu des **580 397 €** de subventions sur le montant HT, réparties de la manière suivante : 319 766 € de l'Etat ; 174 966 € de la Région et 85 665 € du Département.

De grands projets vont se concrétiser en 2023 et 2024 dont :

- la réhabilitation des **écoles de Cérilly** ;
- la réhabilitation des **campings de Champ Fossé** (Saint-Bonnet-Tronçais) et des **Ecoissais** (Isle-et-Bardais) ;
- la réhabilitation du **Cap Tronçais** ;
- le renouvellement du **label Forêt d'Exception®** avec l'installation de nouvelles infrastructures en Forêt.

La communauté de communes n'a jamais et ce ne cessera jamais à investir pour le plus grand nombre afin que ses habitants continuent de bien y vivre et que le territoire rayonne.

Maison de retraite La Chesnaye

Quelles nouvelles concernant la Chesnaye ?

Il était impératif de signer un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) entrant en application en 2023 pour une durée de cinq ans, afin de permettre à l'établissement de renouveler l'esprit même des relations entre l'administration et les gestionnaires de l'établissement.

Ce document obligatoire depuis la fin de l'avenant n°1 de la convention tripartite 2009-2014 devra permettre la mise en place d'une stratégie de pilotage interne qui constituera un levier dans l'amélioration de la qualité et de la sécurité dans le cadre d'une dimension pluriannuelle favorable à la gestion de projets.

La coupe pathos en juin 2021 a permis d'évaluer les situations cliniques au sein de l'établissement et de déterminer les soins médico-techniques requis pour en assurer la prise en charge.

De même, la loi du 11 février 2005 oblige les établissements à favoriser l'accès à l'autonomie des personnes en situation de handicap.

C'est pourquoi, la direction, l'encadrement, le personnel et certains membres du Conseil d'Administration ont travaillé ensemble avec l'aide d'un organisme afin de répondre dans un premier temps à cette obligation et dans un second temps de déterminer les objectifs prioritaires sur les cinq prochaines années (2023-2028).

Il n'est pas possible de développer toutes les actions, retenons cependant les grandes lignes :

- Les chambres des deux premières tranches de travaux (1984 et 1990) sont trop petites pour des résidents devenus dépendants. Il faut souvent un espace plus grand à la fois pour le résident s'il a besoin d'un soulève-malade ou d'un fauteuil et pour les agents afin de lever ou coucher le résident. Il faut agrandir 45 chambres !
- Pour ne pas diminuer la capacité d'hébergement (60 lits) il faut d'abord construire une autre aile avec des chambres plus grandes.
- Une fois cette construction terminée et mise en service, il faudra agrandir les 45 chambres. Peut-être en utilisant 3 chambres pour n'en faire que 2 ?
- Chacun le constate l'énergie coûte chère et la Chesnaye est entièrement chauffée à l'électricité. Si nous voulons diminuer les coûts il faut isoler.
- Un grand nombre de chambres n'ont pas de fenêtre à double vitrage, c'est à faire.
- Par chance l'établissement est de plain-pied mais il n'y a aucune isolation par l'extérieur, ceci est à envisager.
- La pose de panneaux photovoltaïques permettrait soit d'utiliser l'énergie produite soit d'en vendre. Tout cela pour diminuer les coûts.
- Certains résidents peuvent être fugueurs car désorientés, il faut donc sécuriser les sorties.

Voici les grandes orientations de ce qui est à faire !

J'en reparlerai certainement au fur et à mesure de l'avancée des travaux car chacun mesurera qu'il s'agit de travaux titanesques qui prendront du temps pour être réalisés en totalité.

Dominique GIRAULT, directrice et Jacky LATHENE, président

Footgolf et Discgolf

L'enseigne "FOOTGOLF & DISCGOLF", implantée depuis le premier avril sur la commune est ravie de vous annoncer quelques chiffres sur l'année 2022. Matthieu, créateur et gérant de ce concept unique en France avait pour objectif d'accueillir 3000 joueuses et joueurs sur ces sept premiers mois d'ouverture et il a pu en initier 2870. 60 % pour l'activité Footgolf et 40 % pour le Disc golf. C'est donc un retour plus que positif malgré une météo quelque fois capricieuse et la fermeture de l'accès à la baignade cet été.

Mettre en place ces deux sports novateurs dans un si beau cadre naturel n'était pas si simple que cela mais avec beaucoup d'idées et une pincée de motivation, j'ai réussi à créer un parcours de " 9 Trous " ludique, convivial et accessible à tous. Quel plaisir de voir s'amuser toutes ces personnes ! Elles rigolent, se moquent, s'encouragent tandis que les ballons et les discs volent de partout. L'important n'est pas forcément l'argent même s'il en faut pour perdurer et se développer. Mon régal quotidien c'est de venir travailler avec le sourire et la bonne humeur, cela me booste pour entretenir ce super parcours de plus de 3 Hectares et me permet de transmettre mon envie de jouer.

Au niveau de mon chiffre d'affaires, résultat logique. J'ai réalisé environ 75% de mon prévisionnel. Je partais dans l'inconnue la plus totale car ces disciplines sont encore peu connues du grand public. Je sais que le temps fera les choses et qu'en 2023 je serai là pour confirmer et attirer encore plus de monde grâce notamment "au bouche à oreille" qui fonctionne déjà... C'est le secret de la bonne santé d'un commerce et je sais également que mes clients participeront au développement économique de la commune et du Pays de Tronçais.

Cher(e)s habitant(e)s de Saint-Bonnet, grands-parents, parents, enfants, petits-enfants, hommes, femmes, je vous invite à venir me rencontrer dès le premier avril prochain, date d'ouverture de la deuxième saison. Je me ferai un plaisir de vous présenter ce magnifique terrain de jeu situé à deux pas de chez vous, au 7 rue de l'étang. Vous pourrez découvrir ces nouveaux loisirs et ressentir, pourquoi pas, de nouvelles sensations. Laissez-vous tenter par l'Expérience !

Un point d'honneur !!! Mes tarifs n'augmenteront pas en 2023 malgré les hausses répétitives des carburants pour la tonte et l'entretien général du parcours. Je n'augmenterai pas non plus le prix de mes consommations malgré l'inflation des boissons, des glaces et des gourmandises chez mes fournisseurs.

Je vous rappelle mes tarifs (Discipline au Choix) : 1 parcours de " 9 trous " pour les + 13 ans : 8€ / pour les - 13 ans : 6 €.

Je vais également mettre en place différentes formules intéressantes pour cette nouvelle saison : 2 parcours + 1 boisson pour les + 13 ans : 16€ / pour les - 13 ans : 12€ (= boisson offerte)

Parcours illimité à la journée = + 13 ans : 20€ / - 13 ans : 15€

Pass Saisonnier = + 18 ans : 100€ / de 13 à 18 ans : 80 € / - 13 ans : 60€

Ce fameux Pass vous donnera accès en illimité au parcours durant toute la saison 2023, du 1er Avril au 1er Octobre. Sans oublier que des cours particuliers seront mis en place dans un futur plus ou moins proche, en fonction de la demande.



Matthieu Lamy

Revue de presse

À la rencontre de Nicolas Pussini, ancien Montluçonnais (Allier) devenu champion de footgolf

Joueur phare du footgolf en France et dans le monde, Nicolas Pussini (37 ans) était de retour en ce mois d'août sur Montluçon (Allier), où habite sa famille. L'occasion de faire le point sur sa riche carrière.

En voilà un qui a sacrément fait son trou. Un enfant de la balle et du ballon rond, qui multiplie les passes sans traîner des pieds... Nicolas Pussini a 37 ans. Picard d'origine, il a vécu à Montluçon (Allier), où ses parents résident toujours, de ses 17 à ses 32 ans. Il a également joué au football à Désertines, au club de l'US Biachette.



Le contexte

Mais c'est aujourd'hui dans un autre sport que Nicolas Pussini tire à vue et gagne du terrain. Il est en effet à ce jour : double vice-champion d'Europe ; vainqueur d'opens internationaux en Slovaquie ou au Luxembourg ; et surtout champion du monde par équipe avec la France en 2018. C'était à ce titre que nous l'avons rencontré pour la première fois, voilà quatre ans, à son retour de ce Mondial au Maroc.

Revenu brièvement dans la région cet été, nous l'avons revu le 20 août dernier, sur le tout nouveau parcours de footgolf ouvert à Saint-Bonnet-Tronçais. En sachant que les règles sont identiques à celles du golf, sauf que la balle devient ballon et que le club tape du pied.

Ses débuts

« Aujourd'hui je suis installé à Troyes (Aube), mais je suis toujours licencié au club de Tours (Indre-et-Loire), où je continue bien sûr les compétitions », raconte ainsi celui qui s'était initié à la pratique en 2017. « J'avais entendu parler du footgolf sur les réseaux sociaux. Étant déjà footeux et golfeur séparément, je m'étais dit qu'il fallait essayer », aime-t-il à se rappeler.

Le championnat de France 2022

Et les records, Nicolas Pussini les a donc collectionnés depuis (voir "Palmarès" en fin d'article). Au point de finir l'an passé onzième meilleur joueur mondial, huitième Européen et top cinq en France. Des standards qu'il pourrait encore améliorer cette saison : « Pour le moment je suis leader du championnat de France ».

Un championnat qui se compose d'une trentaine d'étapes dans tout le pays. « Jusqu'à présent j'en ai gagné qu'une mais je suis très régulier sur les autres, avec plusieurs podiums », détaille le Bourbonnais.

Ses autres objectifs

Mais l'arène nationale n'est pas son unique terrain de jeu. « Fin septembre là, je vais participer à la première édition des Masters de footgolf qui se dérouleront à Maastricht, aux Pays Bas », jubile Nicolas Pussini. « Ce sera sur le même principe que les Masters de tennis. Moi j'y suis inscrit d'office car je fais partie des quinze meilleurs mondiaux et mon but ce sera d'accrocher un top cinq sur les trois jours ».

Enfin, autre mois coché à son calendrier, celui de mai 2023... « pour la Coupe du monde aux États-Unis, à Orlando », celle de 2020 au Japon ayant été annulée en raison du Covid.

Son état d'esprit

Bref, la valeur de Nicolas Pussini se mesure à la force de ses coups de pied. « Aucun joueur n'est professionnel au footgolf, moi je travaille à côté comme commercial dans un groupement hôtelier », décrit-il. « C'est compliqué à coupler avec mon boulot et ce n'est pas facile non plus financièrement, mais tant que je pourrai continuer je continuerai ! », parole de champion. « Disons que pour moi c'est un loisir de haut niveau ». Voire de haute (reprise de) volée...

La Montagne 26/08/2022

Lettre d'information 2022

L'année 2022 a été riche en enseignements et nous permet de préparer 2023 avec toutes les connaissances nécessaires pour améliorer nos modes de collecte.

Le constat est désastreux. Les caractérisations menées dans les bacs gris nous enseignent que 15% à 25% de leur contenu (400 tonnes) sont composés de déchets recyclables qui devraient se trouver dans les bacs jaunes afin d'être valorisés au centre de tri d'Allier Tri. On y trouve aussi de nombreuses bouteilles de verre alors que des affiches bien visibles ont été mises en place sur les grands bacs. Dans les bacs jaunes, ne devraient être déposés que du papier et des emballages. Mais des emballages non imbriqués ! En effet, **tous les sacs, autres que les sacs transparents, doivent être vidés de leur contenu dans le bac. Un sac noir non vidé va directement à l'incinération à Bavet, même s'il contient des déchets recyclables.**

D'écologique, ce constat désastreux est en passe de devenir économique. Le coût de l'enfouissement actuellement de 110€ HT la tonne va passer au 1^{er} janvier 2023 à 160€ la tonne. C'est pourquoi, sachant que toutes ces erreurs de tri sont beaucoup plus fréquentes dans les bacs collectifs des points propres et autres points de regroupement, j'ai pris la décision de les supprimer. En leur lieu et place, des bacs individuels seront distribués à l'ensemble des usagers afin de pouvoir identifier et responsabiliser l'incivisme de certains. Si un bac n'est pas conforme, il ne sera pas collecté et des sanctions financières pourront être envisagées.

L'étude est lancée pour appliquer une taxe incitative à l'ensemble de usagers. La distribution des bacs individuels facilitera la mise en place de cette taxe incitative qui sera basée sur la production de déchets par foyer, tri sélectif comme ordures ménagères, responsabilisant ainsi l'ensemble de la population. La facturation sera donc proportionnelle au contenu des bacs.

S'agissant du tonnage des bacs gris, il ne cesse de baisser depuis plusieurs années. Mais il reste encore des améliorations à apporter, notamment dans la gestion des matières organiques compostables. La loi AGEC de 2020 prévoit qu'au 1^{er} janvier 2024, plus aucune matière organique ne devra être déposée dans les bacs gris. Je vous demande, par conséquent, dès aujourd'hui, de mettre en place un compostage, chez vous, dans votre jardin. Des composteurs sont en vente au SICTOM de Cérilly. N'oubliez pas qu'avec l'augmentation du coût de l'enfouissement, essentiellement due à la hausse des taxes, plus le contenu de vos bacs diminuera, plus l'augmentation de vos factures sera maîtrisée. Les communes devront, quant à elles, mettre en place une organisation pour le traitement des matières organiques des différentes manifestations festives.

Les habitants de Franchesse, Saint Aubin le Monial, Saint Plaisir et Ygrande ont accès à la déchetterie de Bourbon l'Archambault. Les habitants des communes de

Bizeneuille, Vieure, Louroux-Bourbonnais, Louroux-Hodement et Buxières- les-Mines ont accès à la déchetterie de Cosne d'Allier. Le SICTOM de Cérilly abonde au fonctionnement de ces deux déchetteries, permettant ainsi aux habitants concernés d'y déposer tout ce qui ne va pas dans les bacs jaunes et gris, y compris les gros cartons qui, du fait de leur taille, n'ont pas leur place dans les bacs jaunes ou gris.

Autres changements à venir : le fonctionnement des déchetteries de Cérilly et Ainay le Château. Pour faire face à la hausse de la fréquentation, nous avons revu les jours et horaires d'ouverture de nos deux sites.

A partir du 1^{er} janvier 2023	Déchetterie d'Ainay	Déchetterie de Cérilly
Lundi		
Mardi		08h30-12h / 14h-17h
Mercredi	08h30-12h / 14h-17h	
Jeudi		08h30-12h / 14h-17h
Vendredi	08h30-12h / 14h-17h	
Samedi	08h30-12h	14h-17h

Nous avons aussi doublé le gardiennage afin de faciliter l'installation et le développement de nouvelles filières. En effet, au cours de l'année 2023, le tri de vos apports va être bouleversé par l'arrivée de nouveaux espaces d'entrepôts. Des bacs seront dédiés aux articles de sport et de loisirs, aux jouets et jeux, aux articles de bricolage et jardinage, aux matériaux de construction...

En revanche, ce qui reste inchangé, c'est le rôle du gardien de déchetterie. S'il peut, de façon très occasionnelle, aider une personne seule à porter une charge lourde, son rôle n'est pas là. Le gardien est un facilitateur du tri : il accueille, guide et renseigne les usagers et professionnels. Face à un nombre croissant de filières, il est un maillon essentiel dans la compréhension du geste de tri.

Comme vous pouvez le constater, le SICTOM de Cérilly avance. Il suit le rythme des évolutions réglementaires en ne perdant jamais de vue sa maîtrise budgétaire.

Désormais doté d'un site Internet (www.sictom-secteur-cerilly.fr), il est à votre disposition pour répondre à toutes vos interrogations. N'hésitez pas à le consulter et si vous ne trouvez pas réponses à vos questions, laissez-nous un message !

Bernard TIGÉ, président du SICTOM de Cérilly

Allier tri

Au début de l'aventure, en 2016, 7 collectivités s'étaient entendues pour créer la Société Publique Locale (SPL), ALLIER TRI. Son objectif : concevoir, réaliser et exploiter un centre de tri simplifié des déchets ménagers et assimilés installé sur le site du SICTOM Nord Allier à Chézy. Avec un budget de 13 millions d'euros et une capacité de réception de plus de 20 000 tonnes, il devait faire rentrer notre département dans l'ère de la modernité. 6 ans plus tard, la pertinence d'Allier Tri n'est plus à démontrer. Dorénavant cogérer par ses 5 actionnaires (SICTOM de Cérilly, SICTOM Nord Allier, SICTOM Sud Allier, SICTOM de la Région Montluçonnaise, Vichy Communauté), le centre de tri accueille près de 23 000 tonnes de déchets issus des bacs jaunes des bourbonnais. Il les trie, les reconditionne et les expédie vers différentes filières de valorisation dédiées.

Ainsi, les papiers redeviennent du papier.

Les cartons du carton.

Les briques de lait des boîtes à œuf ou du papier toilette.

Les bouteilles plastiques des textiles polaires ou de nouvelles bouteilles....

Quant à l'acier et à l'aluminium, une fois compactés, broyés et chauffés jusqu'à la fusion, ils sont transformés en de nouveaux objets comme des pièces automobiles, des bombes aérosols, des vélos, des gouttières, des boîtes de conserve, des canettes,...



Modèle de coopération départementale, Allier Tri est devenu un outil à fortes technologies, efficient et ambitieux. Non seulement, elle trie 100% des emballages et des papiers produits par les Bourbonnais mais conséquemment, elle transforme les déchets en matières premières. Elle permet ainsi d'économiser les ressources de la planète et de mieux la préserver pour nos enfants.

Bernard TIGÉ

Qu'est-ce qu'une Société Publique Locale (SPL) ?

Créée par la loi n°2010-559, la Société Publique Locale est une société anonyme de droit privé avec un actionariat à 100% public.

Elle est dirigée par un Conseil d'Administration composé exclusivement de membres (18) de la SPL, désignés par une assemblée délibérante d'actionnaires.

Le Conseil d'Administration élit parmi ses membres un Président pour un mandat de 2 ans. A l'heure actuelle, son président est monsieur Bernard TIGÉ.

Madame Jackie Renaud en est la Directrice Générale.

Ce sont les actionnaires qui délèguent à la SPL la gestion d'un service public.

Pompiers



+2000
HOMMES ET FEMMES
AU SERVICE DE LA POPULATION

REJOIGNEZ NOUS !

Comment devenir volontaire ?

Adressez-vous au service départemental d'incendie et de secours de votre lieu de résidence. Des conditions d'aptitude physique et médicale sont vérifiées. Vous exercerez les mêmes missions de secours que les professionnels.

Une formation adaptée, initiale et continue

La formation dispensée permet de vous former aux gestes qui sauvent, à la lutte contre les incendies, de vous perfectionner et spécialiser. Progressivement, au rythme de l'acquisition de vos compétences, vous serez engagé sur le terrain.

Les droits et devoirs du volontaire

Cet engagement citoyen donne droit à des indemnités horaires et à une protection sociale spécifique. Le sapeur-pompier volontaire donne librement le temps qu'il a choisi. Il peut rompre son engagement à tout moment.

L'activité des volontaires

Les missions confiées aux sapeurs-pompiers volontaires sont principalement le secours à personne (65%), la lutte contre les incendies (8%), les accidents de la route (7%)

Les sapeurs-pompiers sont également les principaux formateurs du grand public aux gestes de premiers secours.



RETROUVEZ NOUS !



www.sdis03.fr



SAPEUR-POMPIER
VOLONTAIRE

POURQUOI PAS VOUS ?

SAPEURS-POMPIERS

DEVENEZ
**SAPEUR
POMPIER
VOLONTAIRE**

MODALITÉS DE RECRUTEMENT :

- Être reconnu apte sur le plan physique et médical pour assurer les missions confiées aux sapeurs-pompiers
- Avoir entre 16 et 60 ans
- Résider en France et jouir de ses droits civiques
- Recrutement sur entretien
- Être de bonne moralité (demande d'extrait de casier judiciaire)
- S'engager à exercer son activité de sapeur-pompier volontaire avec **obéissance, discrétion et responsabilité**, dans le respect des dispositions législatives et réglementaires, et notamment de la charte nationale des SPV

plus d'infos sur :
www.sdis03.fr



LE SDIS DE
L'ALLIER
C'EST

- 64** CENTRES D'INCENDIE ET DE SECOURS
- 1700** SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES
- 225** SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS
- 64** PERSONNELS ADMINISTRATIFS, TECHNIQUES ET SPECIALISES
- 27000** INTERVENTIONS PAR AN

Nord Bocage

NORD BOCAGE 1 Bd Gambetta 03320 Lurcy-Lévis

Tél : 04 70 67 85 59 / E-Mail : air.nordbocage@orange.fr

**Association Intermédiaire de proximité
au service des demandeurs d'emploi et des particuliers,
des entreprises, des artisans, des collectivités,
des associations...sur les secteurs de
Bourbon l'Archambault, Cérilly, Lurcy-Lévis et Sancoins**

LES BONNES RAISONS DE FAIRE APPEL A NORD BOCAGE

➤ **PARTICULIERS** vous avez besoin d'aide dans votre vie quotidienne (ménage, jardinage, petit bricolage...) contactez Nord Bocage au **04.70.67.85.59**.

L'association met rapidement à votre disposition la personne correspondant à votre attente.

L'AI Nord Bocage est l'employeur : elle signe un contrat de travail avec le salarié et un contrat de mise à disposition avec l'utilisateur. Elle réalise donc toutes les démarches administratives (déclarations sociales, contrat, fiche de paie, visite médicale, facture...)

A noter : *Les particuliers imposables bénéficient d'une réduction d'impôt de 50% sur les factures acquittées durant l'année. Ex : facture 1000 Euros, réduction 500 Euros ou crédit d'impôt (500 Euros) restitué par le fisc pour les ménages non imposables.*

➤ **ENTREPRISES, ARTISANS, COLLECTIVITES, ASSOCIATIONS** nous pouvons vous aider à gérer vos besoins ponctuels de personnel sur des postes peu ou pas qualifiés (manutentionnaire, manœuvre, aide maçon, serveuse, agent d'entretien...) ; sur simple appel téléphonique ou visite de votre part, nous formaliserons les conditions de mise à disposition.

➤ **VOUS ETES DEMANDEUR D'EMPLOI** nous pouvons vous proposer :

- des missions temporaires de travail correspondant à vos compétences professionnelles.

- un suivi personnalisé pour vous accompagner socialement (orientation vers les organismes compétents afin de résoudre vos difficultés : de santé, financière, mobilité...) et professionnellement (aide à la recherche d'emploi : rédaction de CV, lettre de motivation...).

• Pour ceux qui ne disposent pas d'Internet, un panneau d'affichage est à votre disposition avec les offres d'emploi au siège de l'Association.

• Nord Bocage est en partenariat avec Pôle Emploi, Missions locales, ETTI Adef+, Unités Territoriales d'action sociale et les Assistantes sociales des secteurs, MDPH...

Au 30 septembre 2022, nous avons mis à disposition 142 demandeurs d'emploi

➤ **PERMANENCES ET INSCRIPTIONS SUR RENDEZ-VOUS :**

Nous vous accueillons au siège du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 le vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 ou lors de nos permanences :

Bourbon l'Archambault : lundi de 08h45 à 10h45 (Château Bignon)

Ainay le château : mardi de 14h00 à 16h00 (Mairie)

Cérilly : jeudi de 09h00 à 11h00 (Mairie)

Sancoins : jeudi 14h00 à 16h00 (France Services Sancoins)

Revue de presse

Cérilly Une nouvelle classe au collège



Avec une nouvelle classe, de nouveaux professeurs et une nouvelle équipe administrative, la rentrée s'est déroulée de manière très satisfaisante au collège François-Péron.

Quelques jours après la rentrée, le principal du collège François-Péron, Michel-Pierre Virot, ne peut qu'être satisfait. En effet, alors qu'une classe avait dû être fermée à son arrivée en 2020, c'est la deuxième année qu'il voit la création d'une nouvelle.

L'établissement compte désormais deux classes de 6^e et 5^e, avec un effectif total de 121 élèves qui continue de progresser. Malgré le départ, pour le lycée de Montluçon, de huit enfants d'Ukraine qui avaient été accueillis en 3^e l'an dernier.

Cette croissance bienvenue a permis l'accueil de nouveaux professeurs. Cette année, ils sont nombreux, avec Cécile Dufresne (SVT), Laura Poncet (EPS), Nadine Chassery (anglais) et deux nouvelles assistantes d'éducation (AED), Léa Vincent et Manon Porte.

De plus, l'équipe administrative a été entièrement renouvelée après le départ en retraite d'Anne-Marie Hemery et la mutation de Florient Fontaneau. Désormais, Marylin Gandy est en charge de la gestion et Noura Guerchouh est la nouvelle secrétaire de direction.

Michel-Pierre Virot est aussi ravi de l'image du collège qui maintient son projet pédagogique, basé sur les projets culturels, le développement durable et le devoir de mémoire, avec ses classes d'excellence, comme la classe « média » : « Fin août, lors de la réunion de tous les chefs d'établissement de l'Allier, à Montluçon, le recteur d'académie d'Auvergne, Karim Benmiloud, nous a mis en avant en déclarant que cette classe, animée par Thibault Meunier, avait été la classe la plus titrée de France dans ce domaine. »

Enfin, le collège va aussi remettre en jeu, en 2023, son titre de champion d'Auvergne, gagné l'an passé, par les élèves de la section « équitation sportive ».

Et d'espérer « que la dynamique pédagogique mais aussi démographique permette au collège de continuer sa progression, pour ouvrir encore plus de perspectives à tous les enfants de Cérilly, Saint-Bonnet-Tronçais ou Ainay-le- Château qui nous ont rejoints en 6^e ».

La Montagne 15/09/2022

La semaine du paysage



Une découverte insolite et artistique des paysages du PÉTR du Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher du 9 au 16 octobre 2022
Du dimanche 9 au dimanche 16 octobre, le PÉTR Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher vous a invité à découvrir la variété de ses paysages. Du Pays de Tronçais à la Combraille, en passant par le pays d'Huriel, la Vallée du Cher et le bocage Bourbonnais, des promenades découvertes, des rencontres et des créations artistiques sont proposées pour regarder ensemble notre territoire.

Présents sur notre commune le lundi 10 octobre, sur le thème "et si on parlait de l'eau en forêt"
De 9h à 12 h, des promenades ponctuées d'interventions de pêcheurs, forestiers, et acteurs du territoire pour comprendre la gestion de la ressource en eau, de 14h à 17h, des ateliers de concertations, suivi d'un théâtre à 18 h, "l'enfant et la rivière" d'après Henri Bosco. Narration, illustration dessinée et projetée, son et diverses musiques pour cette proposition où l'eau est le personnage principal.

Meilleurs VOEUX 2023



INVITATION Vœux de la Municipalité

**A l'occasion de la présentation de ses vœux,
pour l'année 2023**

**Monsieur le Maire et son
Conseil Municipal ont le plaisir de vous
inviter à un vin d'Honneur**



**Le Vendredi 13 janvier à 19h00
à la Ferme de l'Étang**

où ils seront heureux de vous accueillir

La municipalité de Saint Bonnet-Tronçais



Souvenirs

